

Déclaration d'accessibilité : aveyron.fr

Le Département de l'Aveyron s'engage à rendre son site internet [aveyron.fr](http://www.aveyron.fr) accessible conformément à l'article 47 de la loi n°2005-102 du 11 février 2005. Cette déclaration d'accessibilité décrit l'état de conformité du site et les actions mises en place pour améliorer l'accessibilité numérique.

Cette déclaration d'accessibilité s'applique au site web : www.aveyron.fr

Etat de conformité

Le site du Département de l'Aveyron (www.aveyron.fr), **est actuellement non conforme** avec le référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA), version 4 en raison des non-conformités ci-dessous dans la partie « contenus non accessibles ».

Aucun audit de conformité n'ayant été réalisé à ce jour, le niveau de conformité exact ne peut être estimé. Une évaluation est prévue dans le cadre de la refonte, le prestataire sélectionné devra répondre à 100% aux attentes du RGAA.

Résultats des tests : aucun test n'a été réalisé par un organisme externe pour le site [aveyron.fr](http://www.aveyron.fr)

Tableau des critères du RGAA

Actuellement le site web n'est pas conforme aux 13 critères du RGAA. L'objectif à terme sera de répondre positivement à la totalité des points ci-dessous.

Critères	Respect : oui / non
Les images	Non ou partiellement
Les cadres (iframes)	Non ou partiellement
Les couleurs	Non ou partiellement
Les éléments multimédias	Non ou partiellement
Les tableaux	Non ou partiellement
Les liens	Non ou partiellement
Les scripts	Non ou partiellement
Les mentions et éléments obligatoires	Non ou partiellement
La structuration de l'information	Non ou partiellement
La présentation de l'information	Non ou partiellement
Les formulaires	Non ou partiellement
La navigation	Non ou partiellement
La consultation	Non ou partiellement

Pages et contenus non accessibles

Non conformités sur le site aveyron.fr :

- **Images :**

Certaines images porteuses d'information ne disposent pas d'alternative accessible (alternative textuelle). Par exemple, sur les pages : [Son organisation](#), ou encore [Demander une permission de voirie](#).

Cette non-conformité concerne principalement les actualités et pages du site. Suite à la formation sur l'accessibilité numérique réalisée début 2025, nous mettons en application les bonnes pratiques. Des mises à jour ont été apportées à certaines pages critiques suite à la formation, afin d'améliorer leur lisibilité et leur impact lors de la consultation.

Captcha image : un CAPTCHA image est déployé sur l'ensemble des formulaires du site web sans disposer d'alternative accessible. Une solution plus accessible sera étudiée dans le cadre de la refonte du site.

Ce type de non-conformité concerne l'ensemble des formulaires du site web (la fonction a été déployée suite à des spams).

- **Cadre :**

Certaines vidéos (iframe) intégrées au site web ne comportent pas de titre dans le code source. Par exemple sur les pages : [Le Cross scolaire du Département](#) ou encore [Nous sommes là pour vous aider, vous et votre enfant](#)

Cette non-conformité concerne principalement les actualités et pages du site. Suite à la formation sur l'accessibilité numérique réalisée début 2025, nous mettons en application les bonnes pratiques.

- **Tableaux :**

La majorité des tableaux disposent d'un titre et de colonnes et/ou lignes déclarés. Certains sont cependant non-conformes comme sur cette page, le tableau ne dispose pas de titre de colonnes [J'attends un enfant](#).

Cette non-conformité concerne principalement les pages du site. Suite à la formation sur l'accessibilité numérique réalisée début 2025, nous mettons en application les bonnes pratiques.

- **Scripts :**

Le site web n'est pas navigable au clavier ce qui empêche une partie des usagers de consulter correctement aveyron.fr. L'essentiel des scripts ne respecte pas les règles d'implémentation pour être accessible.

Par exemple, le carrousel de la page d'accueil (aveyron.fr) ne dispose pas de navigation au clavier. Les boutons ne sont pas réellement des « boutons », l'implémentation est non pertinente avec des éléments interactifs. Le tout est impraticable au clavier avec des éléments interactifs non accessibles. L'accès aux e-services et au carrousel en bas de page de la home page (les sites du Département de l'Aveyron) révèlent le même problème.

Cette non-conformité concerne l'ensemble des éléments interactifs du site (carrousel, affiche photos plein écran, volet déroulant...).

- **Éléments obligatoires :**

Dans le site web, sur diverses pages, des sauts de lignes sont utilisés à des fins de présentation (structuration du contenu, aération du contenu), ce qui ne devrait pas être fait. Sur ces pages, par exemple, des sauts de ligne sont effectués afin de rendre le contenu plus lisible et épuré : [Accès aux droits](#) ou encore [Le Palais épiscopal](#)

Cette non-conformité concerne principalement les actualités et pages du site. Suite à la

formation sur l'accessibilité numérique réalisée début 2025, nous mettons en application les bonnes pratiques.

- **Structuration de l'information :**

Les citations ne sont pas correctement structurées et signalées, comme sur cette page par exemple : [Arnaud Viala, Président du Département de l'Aveyron](#)

Cette non-conformité concerne principalement les actualités et pages du site. Suite à la formation sur l'accessibilité numérique réalisée début 2025, nous mettons en application les bonnes pratiques.

- **Présentation de l'information :**

Le site présente des problématiques de déclaration de couleur et d'utilisation des feuilles de style. La prise de focus n'est pas toujours visible.

Cette non-conformité concerne l'ensemble du site.

- **Formulaires :**

La plupart des formulaires du site présentent des problématiques d'accessibilité, en raison d'absence d'aide à la saisie (champs emails, téléphones...), ou de difficultés d'accès au clavier. Par exemple : [Demande d'aide aux déplacements en championnat de France scolaire](#)
Les étiquettes ne sont pas assez claires et explicites, depuis la formation accessibilité réalisée en 2025, elles sont renommées de cette façon « Mail (ex : jean.dupont@gmail.com) » ou encore « Téléphone/portable (ex : 05 65 XX XX XX) ». Dans ce même formulaire, le bouton « soumettre » destiné à envoyer le formulaire n'est pas assez explicite. Les étiquettes ne sont pas accolées à leur champ ce qui peut rendre la lecture du formulaire complexe.

Cette non-conformité concerne principalement les formulaires du site. Suite à la formation sur l'accessibilité numérique réalisée début 2025, nous mettons en application les bonnes pratiques.

- **Navigation :**

Le plan du site ne représente pas correctement la hiérarchie du site.

Suite à la formation, la reconstruction du plan du site est à l'étude.

Le lien d'évitement ou lien d'accès rapide au contenu du site n'est pas complet. L'ordre de tabulation n'est pas cohérent et manque pour rendre le contenu compréhensible.

Certains composants d'interface ne sont pas atteignables ni contrôlables au clavier.

Cette non-conformité concerne l'ensemble du site.

- **Consultation :**

Consultation de fichiers téléchargeables : certains PDF et documents bureautiques téléchargeables ne sont pas accessibles (PDFs-images scannés, problèmes de structure de documents textes...).

Cette non-conformité concerne l'ensemble du site. Suite à la formation sur l'accessibilité numérique réalisée début 2025, nous mettons en application les bonnes pratiques.

Actions déjà en place pour améliorer l'accessibilité du site internet :

Suite à la formation sur l'accessibilité numérique dispensée en début d'année 2025, le Département de l'Aveyron a engagé une démarche d'amélioration continue de ses contenus en ligne.

Jusqu'à présent, certaines bonnes pratiques n'étaient pas appliquées, principalement en raison d'un manque de sensibilisation des agents en charge des sites web. La formation a permis de combler ces lacunes en apportant des repères concrets et en renforçant la prise de conscience autour des enjeux d'accessibilité.

Désormais, des corrections sont systématiquement apportées dès qu'un contenu non accessible est repéré. Cette approche progressive vise à rendre les sites du Département plus inclusifs et conformes aux standards en vigueur.

- Un module est déjà en place sur le site web pour permettre aux personnes sourdes ou malentendantes d'accéder par téléphone à des services du Département : [Baisse d'audition ? Malentendant ? Sourd ?](#)
- Présence d'une option qui permet de grossir ou diminuer la taille de la police.
- Les textes sont contrastés avec l'arrière-plan, aucune information n'est communiquée uniquement par la couleur sur le site.
- Les liens sont bien distincts et se soulignent au survol. Les onglets du menu se teintent en bleu lorsqu'ils sont ouverts, le fil d'Ariane permet de se situer dans le site.
- Aucune nouvelle fenêtre n'est ouverte sans action de l'utilisateur et tout clic peut être annulé.
- Dans les formulaires, les étiquettes sont lisibles, depuis la formation nous précisons : date (jj/mm/aaaa), téléphone/portable (ex : 05 65 XX XX XX), mail (ex : jean.dupont@gmail.com), code postal (5 chiffres : ex. 75001) pour une meilleure accessibilité.
- Dans les formulaires, lorsqu'un champ est mal complété, un message d'erreur s'affiche clairement (il ne s'agit pas d'une simple utilisation de couleur).

Plan d'action

- Lancement de la procédure de mise en accessibilité.
- Mise en place du dispositif de contact dédié aux sollicitations en lien avec l'accessibilité numérique du site. L'adresse mail contact.accessibilite@aveyron.fr est désormais créée. Les internautes peuvent désormais nous interpeller ici : [Contacter un service du Département](#)
- Production de la déclaration d'accessibilité numérique du site.
- Formation des agents sur l'accessibilité numérique qui a permis de connaître l'ensemble des critères à prendre en compte pour rendre le site web plus accessible à toute forme de handicap. Suite à cette formation effectuée en avril 2025, de bonnes pratiques sont déjà mises en place sur le site web.
- Le prestataire (WS Interactive) qui nous accompagne actuellement pour la gestion du site est certifié pour nous accompagner dans le développement de l'accessibilité numérique.
- Un projet de refonte du site web est en cours de mise en place, le cahier des charges comprendra une note sur l'accessibilité. Il sera demandé au prestataire de cette refonte de répondre à 100% à l'objectif d'accessibilité du site.
- Diffusion de l'information sur l'intranet du Département afin de sensibiliser toute la collectivité.

Schémas pluriannuel (2025/2026/2027) en cours de production.

Contenus non soumis à l'obligation d'accessibilité

- Les contenus de bureau publiés avant le 23 septembre 2018
- Les médias temporels (audio/vidéo) publiés avant le 23 septembre 2020
- Les fichiers bureautiques (PDF, Word, etc.) non nécessaires à une démarche administrative en ligne. Si publiés avant le 23 septembre 2018, et non actualisés.
- Les mises en avant d'images d'archives.

Etablissement de cette déclaration d'accessibilité

Cette déclaration a été établie le 04/04/2025. Elle a été mise à jour le 02/09/2025.
Cette déclaration sera mise à jour chaque année.

Technologies utilisées

pour la réalisation de <https://aveyron.fr/>

- Html CSS java script
- Open street map
- Symfony
- Tarte au citron
- Leaflet
- CMS : Drupal

Outils pour évaluer l'accessibilité

- Colour Contrast Analyser : outil pour connaître l'accessibilité des couleurs
- HeadingsMap : un outil pour vérifier le plan du document
- Scolarius : permet de connaître le niveau de langage employé (Initié, Universitaire, Collégial, Secondaire, Primaire)

Pages du site ayant fait l'objet de la vérification de conformité

Nous n'avons pas réalisé d'audit, mais une analyse préalable en interne sur diverses pages du site, nous permettant ainsi de connaître les axes d'amélioration. De nombreux éléments à améliorer sont ainsi cités dans la partie présente ci-dessus « contenus non accessibles ».

Retour d'information et contact

Si vous n'arrivez pas à accéder à un contenu ou à un service, vous pouvez contacter le Département de l'Aveyron à l'adresse mail contact.accessibilite@aveyron.fr, directement depuis le site internet [Contacter un service du Département](#) pour être orienté vers une alternative accessible ou obtenir le contenu sous une autre forme.

Ce contact est mis en place afin de permettre à chacun d'accéder aux informations présentes sur le site web.

Voies de recours

Si un utilisateur constate un défaut d'accessibilité l'empêchant d'accéder à un contenu ou une fonctionnalité du site, qu'un signalement soit effectué sans réponse de notre part, l'individu est en droit de faire parvenir ses doléances ou une demande de saisine au Défenseur des droits.

Plusieurs moyens sont mis à disposition :

- [Écrire un message au Défenseur des droits](#)
- [Contacter le délégué du Défenseur des droits dans sa région](#)
- Envoyer un courrier par la poste
Défenseur des droits
Libre réponse 71120
75342 Paris CEDEX 07